



**BIG UP & DOWN - du 2 au 4/02/2018**  
**VILLAGE TEST - FRONT DE NEIGE / ARC 1800**  
**Informations sur l'accès au Village Test & l'utilisation de produits**

**Article 1 - Inscription et Identification**

L'inscription en ligne via le site de CTC (Community Touring Club), suivre les indications dans les pages sur le Big Up & Down.

Les participants s'engagent à indiquer leurs coordonnées actuelles (adresse postale, téléphone, email) sur le formulaire d'inscription.

Le badge d'identification nécessaire à l'emprunt des skis auprès des marques participantes leur sera remis sur présentation d'une pièce d'identité.

L'inscription est effectuée à titre individuel. Le badge remis aux participants est strictement personnel et ne peut être prêté ou cédé.

**Conditions de participation pour les mineurs :**

La participation des mineurs (moins de 18 ans) est possible si ils y sont autorisés. L'identité et les coordonnées du parent/représentant légal autorisant la participation doivent alors être indiquées sur le formulaire d'inscription. Les organisateurs se réservent le droit de vérifier la validité de cette autorisation avant d'admettre le mineur à participer à la manifestation.

**Article 2 - Equipement personnel**

Seuls les ensembles Ski-fixations sont fournis aux participants par les marques présents. Chaque participant doit donc impérativement se munir des autres équipements nécessaires à la pratique du ski de randonnée, en particulier chaussures à inserts, bâtons, casque, peaux, ainsi que tout autre équipement personnel qui lui serait nécessaire.

*Certains exposants pourront prêter quelques paires de chaussures ainsi que des peaux. Nous vous conseillons néanmoins de venir avec vos propres équipements pour ces 2 catégories d'outils indispensables.*

**Article 3 - L'aire d'initiation / test**

N'hésitez pas à utiliser le nouvel itinéraire ski de rando à Arc 1800 pour tester le matériel. Départ du sommet du TC des Villards, arrivée au sommet du stade de Slalom de Tétrás. D+ 410 mètres.

#### **Article 4 - Durée maximale des tests**

L'objectif est de permettre à tous les participants de tester une variété de gammes et de modèles. La durée maximale d'emprunt d'un modèle de ski est donc limitée à une heure et trente minutes (1h30). En cas de dépassement de cette durée maximale, le participant pourra être exclu et son badge désactivé.

#### **Article 5 - conditions du Prêt- Dédommagement**

Le matériel est confié aux participants par les marques partenaires pour un temps d'emprunt préalablement défini et est ainsi placé sous leur responsabilité.

En ce sens, ils s'engagent à veiller à la garde et à la conservation du matériel prêté.

Les participants s'engagent en particulier :

- A éviter toute détérioration du matériel pendant l'utilisation,
- A éviter tout usage anormal du matériel,
- A ne pas le laisser sans surveillance s'ils déchaussent,
- A ne pas confier le matériel à une autre personne,

Tout participant sera donc redevable des pénalités suivantes vis-à-vis de la marque concernée si des détériorations sont constatées lors de la restitution du matériel :

- Restitution des skis avec rayure de la semelle : 15 €
- Restitution des skis avec de grosses détériorations (ex : carres arrachées) : 300 €

En cas de vol, les participants s'engagent à informer immédiatement la marque propriétaire, à lui apporter tout leur concours pour le dépôt de la plainte auprès des services de police et à fournir les déclarations attestant de l'évènement et de ses circonstances.